

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 OCTOBRE 2024 – 9h00 à la Boisnière

Membres présents : Martine Peyrot, Jacques Peyrot, Aloïse Brégeon, Pierrette Debray, Patrick Jean-Louis, Dominique Blairé, Catherine Cogné, Pascal Bonnenfant, Joël Bouic, Marie Pasquet, Michel Boutreux, Christiane Beaussier, Eric Bazard, Alain Sauvion, Blandine Bazard.

0 – 0 – 0 – 0

1) Bilan des adhésions, de la saison estivale

A ce jour, l'association compte 160 adhérents soit 38 célibataires, 57 couples et 8 enfants. Le nombre d'adhérents est en augmentation et avec des adhésions de personnes « jeunes ».

Bilan camping :

Le camping, au vu de la météo, a plutôt été satisfaisant. Recette approximative : 6700 €

- Quelques faits indésirables ont eu lieu cet été : vol de crayons Posca et la pince à feu de la cheminée dans le home ainsi que des dégradations sur la « N7 » (déco faite par Jean-Jacques P). Une information sera faite lors de l'AG pour informer tous les adhérents, pour réaffirmer notre déontologie naturiste qui reste et doit rester le respect et la confiance au sein des adhérents !
Les crayons de Blandine peuvent être redéposés dans le home ainsi que la pince etc. Merci.
- Également un souci de circulation de véhicules motorisés : des trottinettes électriques qui roulent beaucoup trop vite sur le terrain au risque de bousculer quelqu'un.
- A propos du bruit du voisinage, pas de soucis pour la saison estivale sauf le 14 juillet 2024, le voisin (terrain des poneys) a passé sa tondeuse à 15 h. Joël B. et Christiane B. se sont déplacés auprès du voisin pour signaler le fait ainsi qu'auprès de l'Utopik pour signaler la musique un peu forte.
- Plusieurs demandes cet été pour un paiement par chèques vacances. Cela n'est pas possible pour l'association de recevoir des chèques vacances, le chiffre d'affaires n'est pas assez élevé d'autant plus nous ne sommes pas camping.
Catherine C. se renseigne pour le boîtier « Sumup » pour l'utilisation des cartes de crédit. A réétudier.
- Il a été constaté sur le terrain d'une activité professionnelle lucrative. Même si cette activité a été réalisée à la demande de certains adhérents, le conseil d'administration va réfléchir au développement possible ou non d'une activité lucrative sur le terrain. Il est important pour l'association qu'il n'y ai pas de dérives et le problème est spécifiquement lié au caractère lucratif !
Question à débattre et à revoir.

- Bilan du bar :
Il faut faire le bilan de ce qui reste en réserve.
Dépenses : 993,10 €
Recettes : 1 147,00 € ce qui ferait un bénéfice de 153,90 € ce qui est très peu en comparaison avec les autres années ! Est-ce à relier aux faits indésirables ?
Les comptes sont à revoir et faire le point pour l'A.G.

2) Bilan piscine

Martine P. remercie pour la bonne tenue de la piscine cet été. Aucun problème lors des visites de l'A.R.S. Un stage a été suivi par Jacques P. et Patrick J.L. Stage qui a mis l'accent sur les choses à faire en particulier sur l'hygiène.
Achat d'une bâche d'hiver avant la fin octobre. Catherine C. s'occupe des devis.
Achat d'une bâche d'été, car celle que nous avons se délite complètement et occasionne une pollution par particules dans notre station autonome

3) Bilan fête ANPL_: résultats financiers, bilan organisation etc. ...

Bonne organisation dans l'ensemble, dommage que le tableau des différentes activités n'a pas été envoyé aux adhérents pour inscription. Cela s'est bien passé malgré la fatigue des membres du conseil d'administration qui a supporté pratiquement entièrement l'élaboration des repas....

Il a été aussi acté la remise en place de tickets repas, ceci afin de faciliter et d'éclaircir la gestion des personnes inscrites.

A été spécifié également que l'organisation avait été travaillée et établie par tous les membres du CA en réunion préalable et que le suivi de cette organisation était bon à suivre afin de garder une unité cohérente.

Recettes : Samedi midi	108,64 €
Samedi soir	343,41 €
Dimanche midi	226,16 €
Vente des restes	140,00 €
Tombola	74,53 €
Vente fromage chèvre	<u>34,50 €</u>
 Bénéfice total	 927,24 €

4) Évènements à venir :

- Sortie Terra Botanica : 29 participants à ce jour.
- Pierrette recherche un circuit pour la randonnée du 10 novembre 2024
- Journée entretien du 16 novembre

Pour info : les planches pour la palissade ont été achetées à la scierie et sont en acheminement.

5) Infos

- Petite augmentation de l'adhésion au 3 mâts. Location de salle pour réunion 10 €
- La réunion du CRPL a lieu le 19 octobre prochain. Après sondage auprès du C.A. aucune candidature pour la présidence de l'ANPL.
- Antenne extérieure (44m de ht) : il n'y a pas eu d'enquête publique, Enedis est aussi implanté. La société effectuant les travaux et mandatée par la mairie est entrée sur une propriété privée et a fait abattre une partie d'un bois classé pour pouvoir effectuer les travaux. Un recours en grâce effectué par les propriétaires de ce bois, a été fait mais la mairie a émis un refus. Affaire en cours auprès de la préfète, d'avocats et d'une association spécialisée dans ce genre d'affaires. La personne propriétaire de la parcelle où sera installée l'antenne devrait toucher 12000 €/an.

6) L'assemblée générale du 24 novembre 2024

- Les documents sont à envoyés aux adhérents au-delà du 19 octobre 2024
- date limite pour donner sa démission ou faire acte de candidature : 15 novembre 2024
- Ne se représente pas : Alain Sauvion, Pascal Bonnenfant.
- Information de la FFN pour 2025 : la licence passe de 23 € à 25 € soit 2 € d'augmentation.
- Question posée aux membres du CA. : une augmentation de l'adhésion en 2025 ?
Réponse : 13 pour 2 contre
- Quelle augmentation à proposer ?

Augmentation de 1€ : 7 pour 7 contre 1 abstention
Augmentation de 2 € : 7 pour 7 contre 1 abstention

La question sera posée lors de l'A.G et soumis aux votes des adhérents.

7) Les commissions

Le C.A donne beaucoup lors des différentes manifestations et a le sentiment d'être trop impliqué tout le temps. Le CA a réfléchi au partage plus équitable des différentes tâches à effectuer et à la création de différentes commissions où tous les adhérents pourraient s'inscrire et ainsi, participer activement et également à la vie de l'association comme certains le font d'ailleurs mais trop peu en nombre. Il serait dommage en effet d'être obligé d'employer une personne pour certains travaux ce qui entraînerait une très forte augmentation de la cotisation annuelle. Blandine B. et Martine P. affinent les diverses commissions qui seront proposées en AG avec un mode d'inscription.

- Calendrier provisoire des activités : 23 mars gala de natation
6 avril marche de printemps
23.24.25 mai AG chez Oltra à Adge
7.8.9 juin Interclub (Sarthe)
20.21 juin fête début de saison
5.6 juillet ? Journée mondiale du naturisme
Septembre ? Tournoi ANPL (Happy Nat)
20 septembre ? Fête fin de saison (12h)
19 novembre ? marche d'automne (voir octobre rose
à Cornillé les caves)
30 novembre A. G Natanjou

- Calendrier des Journées entretien :

A voir car le calendrier des activités peut bouger en fonction des activités régionales qui seront déterminées plus précisément dimanche 20 octobre 2024 en AG régionale.

- Investissements :

Patrick J.L souligne que le matériel estival (parasol, chaises, tables) est en piteux état. Il faudrait investir à nouveau pour l'été prochain.

Prévoir également l'achat d'un barnum (6X3 ou 2 barnums de 3X3), voir pour un four à pizza (dans lequel on peut faire réchauffer les plats lors des manifestations, ce qui manque cruellement quand on est au moins 70 !).

Demander à Guy T. de revoir pour l'achat d'un container (prix achat + transport). Le C.A s'accorde pour allouer une indemnité de 50 € à Jean Paul O. pour les trajets nombreux qu'il fait avec sa voiture et remorque.

Pascal B. doit s'occuper de l'achat de trépieds pour les deux rampes à gaz.

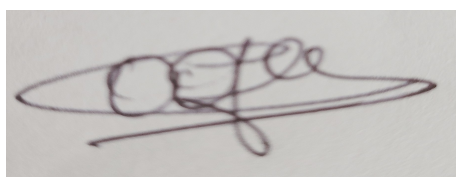
Achat à poursuivre au niveau des tables pliantes pour les gros repas.

8) Divers

- Un chêne doit être abattu, très mal en point. Voir auprès de Thierry si il peut intervenir.
- Les poubelles sont à rendre, prévenir 3'R d'Anjou
- Merci à tous et toutes de remporter leurs matériels personnels (chaises longues).

Fin de séance : 13h10

La secrétaire,
Catherine Cogné



La Présidente,
Martine Peyrot

